

### PLAN DE SAUVEGARDE ECONOMIQUE – Chapitre 2 « le REBOND »

Présenté aux Partenaires sociaux le 18 mars dernier, dans un contexte de restrictions sanitaires fermes, mais nécessaires, pour protéger la Polynésie d'une pandémie méconnue, le plan de sauvegarde économique du Gouvernement de la Polynésie française a vu ses objectifs initiaux globalement tenus.

Face à une activité économique quasi à l'arrêt, imposée par le confinement sanitaire de la population, l'urgence économique et sociale s'est concentrée sur une batterie de nouveaux dispositifs exceptionnels du Pays et de l'Etat. La priorité a été ainsi donnée au maintien d'une capacité financière « a minima », tant des entreprises que des particuliers.

Au-delà de ces dispositifs d'urgence et face à cet arrêt d'activité, vécu à l'identique par la métropole et les DROM, nous n'avons pas bénéficié des mêmes mécanismes prévus au titre de la solidarité nationale, dont celui qui permettrait le maintien à 84% du salaire net. Il est encore temps d'espérer une intervention équivalente de l'Etat pour la Polynésie française, notamment dans le cadre du plan national de sauvegarde du Tourisme, annoncé comme « sans précédent » par le Premier Ministre, pour soutenir le secteur qui est confronté « à la pire épreuve de son histoire moderne ».

Dans le même temps, notre urgence et notre priorité sont l'écriture du chapitre 2 « le REBOND » du plan de sauvegarde économique, bâti autour des maîtres mots : ACTIVITE, EMPLOI, FORMATION, INNOVATION et INCLUSION.

La décision politique, audacieuse mais responsable, de réouvrir nos frontières, a été prise, nous permettant ainsi de redémarrer le moteur économique que constitue le tourisme international. Mais notre économie insulaire impose une réponse tout aussi urgente via la commande publique. Celle-ci permettra le redémarrage de l'activité économique du Pays, en attente depuis 3 mois, jusqu'à ce que le secteur Privé puisse repartir avec sérénité et visibilité.

Doté de dizaines de milliards de crédits de paiement prévus au budget 2020, le Pays dispose déjà de nombreux projets. C'est le moment d'accélérer le développement des secteurs prioritaires que sont : le logement, la transformation digitale, la transition énergétique, les infrastructures essentielles...

Enfin, notre devoir, en concertation avec le Pays, est de mettre en œuvre immédiatement un PLAN MASSIF POUR L'EMPLOI qui intègre TOUS les demandeurs. Sont donc nécessaires de nouvelles Mesures d'Aide à l'Emploi, construites avec le secteur MARCHAND, vertueuses et en cohérence avec les objectifs de création d'emplois durables.

ENSEMBLE, rebondissons pour sauvegarder notre ECONOMIE.

Frédéric DOCK  
Président

# LA REPRISE ON Y TRAVAILLE TOUS

